



► Communiqué de presse

FERMETURES DE CPGE : LA MINISTRE PREND LA BONNE DÉCISION

Lors du Conseil supérieur de l'éducation de ce 31 janvier, en présence du **SNALC**, la ministre a informé le **SNALC** et les membres du Conseil qu'elle avait demandé la suspension des projets de fermeture de CPGE à Paris.

Le **SNALC** était intervenu sur cette question la veille à l'occasion de son audience avec la directrice de cabinet et la conseillère sociale, à qui nous avons rappelé le contexte et l'urgence de statuer alors que *Parcoursup* avait ouvert depuis le 18 janvier dernier. Le **SNALC**, l'intersyndicale et les associations de professeurs de CPGE ont donc fini par être entendus, et nous nous en réjouissons.

Enfin, la ministre a également indiqué qu'elle n'avait pas prévu de suivre les préconisations contenues dans le rapport de l'Inspection générale sur l'agrégation et la mise en extinction du corps des chaires supérieures, et qu'il n'y aurait pas de modification statutaire pour les agrégés et les chaires supérieures.

Paris, le 31 janvier 2024

Contact :
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr